SEYLER, M'ME JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deusne, Dergenois, Canal et Broad, désigné comme partie du lot No. 15 de l'ilet No. 232; la dite partie du lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Douane et Dergenois.

SWEENEY, V'VE MORRIS—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dergenois, Conti, Broad et le Canal Carondelet, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 335; le dit lot No. 25 mesure 22 pieds de face à la rue Dergenois sur une profondeur de 120 pieds.

SEWELL, V'VE F. J.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 8[illegible]
Taxe de 1883, montant à.....1 8[illegible]
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 629 bornés par les rues Helena, Douane, Conti et Virginie; les dits lots mesurent 218 pieds de face à la rue Helena sur une profondeur de 166 pieds.

STELLE, HENRY—
Taxe de 1883, montant à.....$5 1[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, St. Pierre, Galvez, Miro et Promenade Carondelet, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 241; le dit lot No. 8 mesure 28 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds.

SCHELLAAS, CHAS.—
Taxe de 1883, montant à.....$5 4[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St. Pierre, Galvez et Miro, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No 231; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de 101 pieds.

SEIGENTHALER, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.....$1 2[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, St. Pierre, Tonti et Promenade Carondelet, désigné comme partie du lot No. 11 de l'ilet No. 298; la dite partie du lot No. 11 mesure 55 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 66 pieds.

SEGASSIE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 462 borné par l'avenue Hagan, le Bayou St. Jean et les rues Ste. Anne et Dumaine; le dit lot mesure 30 pieds de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de 166 pieds.

SCHELINGER, SUC. CHAS. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 2[illegible]
Taxe de 1883, montant à.....1 2[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 524 bornés par les rues Toulouse, St. Pierre, Pierre et l'avenue Carrollton; les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Toulouse et 27 pieds à l'arrière sur une profondeur de 156 pieds d'un côté et 94 pieds de l'autre coté.

STEUBEN, GEO.—
Taxe de 1882, montant à.....$8 3[illegible]
Taxe de 1883, montant à.....8 3[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hospital, Ursulines, Tonti et Robertson, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 315, mesurant 60 pieds de face à la rue Hospital sur une profondeur de 120 pieds.

SERANTINE, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 0[illegible]
Taxe de 1883, montant à.....3 0[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue St. Jean, le Bayou St. Jean et les rues St. Philippe et Ursulines, designe comme lot No. 2 des lots Nos. 464 et 465; le dit lot No. 2 mesure 33 pieds de face à la rue St. Jean à 25 pieds à l'arrière sur une profondeur de 101 pieds d'un cote et 123 pieds de l'autre coté.

STRINGER, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dounae, Dorgenois et l'avenue Bienville, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 333; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 120 pieds.

STRINGER, ELIZABETH—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Lopez et Rendon, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 423; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 62 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 139 pieds.

SIMMONDS, JNO. S.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 557 borné par l'avenue Bienville, les rues Douane, St. David et Salomon; le dit triangle mesurant 115 pieds de face à l'avenue Bienville sur une profondeur de 215 pieds d'un cote et 122 pieds de l'autre cote.

SIMMONDS, JOHN S.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 524 borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Pierre et l'avenue Carrollton; les dits lots mesurent 30 pieds de face à la rue Toulouse et 27 pieds à l'arrière sur une profondeur de 156 pieds d'un coté et 94 pieds de l'autre coté.

SIMMONDS, JOHN S.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 06
Taxe de 1883, montant à.....1 06
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 530 borné par les rues St. Louis, Toulouse, Cortes et Scott; les dits lots font face à la rue St. Louis.

SMITH, M'LLE B. AMÉLIA—
Taxe de 1882, montant à.....$3 40
Taxe de 1883, montant à.....3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Dumaine, St. Philippe et Villere, désigné comme une partie du lot No. 18 de l'ilet No. 162; la dite partie du lot No. 18 mesure 27 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 27 pieds.

SIMKON, ROBERT—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 469, bornés par le Bayou St. Jean et les rues Dumaine, St. Philippe et Genois; les dits lots mesurent au pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 150 pieds.

SIMON, X.—
Taxe de 1882, montant à.....54c
Taxe de 1883, montant à.....54c
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 300 bornés par les rues St. Louis, Toulouse, Télémaque et Cortez; les dits lots mesurent 96 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 118 pieds.

SCHIFF, M'ME MIKE—
Taxe de 1883, montant à.....$3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St. Pierre, St. David et l'avenue Carrollton, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'ilet No. 541; les dits lots Nos. 26 et 27 mesurent 60 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 153 pieds.

SOLERI, JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à.....$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Passage de la Bourse et Royale, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 25; le dit lot No. 13 mesure 26 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds.

SOLARI, ANGELO M.—
Taxe de 1883, montant à.....$180
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Douane et Bienville, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 61; le dit lot No. 1 mesure 54 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 84 pieds, formant l'encoignure des rues Royale et Douane.

SOUTHMAYD, F. R.—
Taxe de 1882, montant à.....$9 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.....9 [illegible]
Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Murat, Canal et Alexandre, désignés comme lots Nos. 5 à 24 de l'ilet No. 283; les dits lots Nos. 5 à 24 font face à la rue Douane.

SOUHMMAYD, F. R.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.....6 [illegible]
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 613, bornés par les rues Douane, St. Patrick, Canal et Bernadotte; les dits lots mesurent 319 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 126 pieds.

SOYE, V'VE D. U. T.—
Taxe de 1883, montant à.....$24 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Ste. Anne, Dumaine et Royale, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 47; le dit lot No. 4 mesure 38 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 120 pieds.

SOPHIE, MARIE LOUISE—
Taxe de 1882, montant à.....$3 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.....3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Johnson et Galvez, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 267; le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Ste. Anne sur une profondeur de 98 pieds.

SOUCHET, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à.....$13 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.....13 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Marais, Ursulines et Villeré de Marais, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No 170; le dit lot No. 1 mesure 80 pieds de face à la rue St. Philippe sur une profondeur de 36 pieds, formant l'encoignure des rues St. Philippe et Marais.

SOCIETE DES SCEURS BIEN AIMEES—
Taxe de 1883, montant à.....$3 0[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, St. Louis, Derbigny et Roman, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 199; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 167 pieds.

SUMMERVILLE, CHARLOTTE—
Taxe de 1882, montant à.....$3 0[illegible]
Taxe de 1883, montant à.....3 0[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, St. Louis, Derbigny et Roman, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 199; le dit lot No. 1 mesure 54 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 54 pieds, formant l'encoignure des rues Conti et Dupré.

SOCIETE D'ECONOMIE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE—
Taxe de 1883, montant à.....$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Marais, Villere et St. Philippe, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 170; le dit lot No. 12 mesure 54 pieds de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 90 pieds.

SCHUMERT, MARY—
Taxe de 1882, montant à.....$15 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Dauphine, Bienville et Douane, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 98; le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 120 pieds.

SCHUMERT, V'VE FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à.....$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Royale et Bourbon, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 61; le dit lot No. 15 mesure 42 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 104 pieds.

TABARRY, PAUL A.—
Taxe de 1882, montant à.....$21 00
Taxe de 1883, montant à.....21 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les lots Nos. 239 et 221 borné par le Chemin du Bayou, les rues Quartier, Esplanade, Derbigny et Roman; les dits lots mesurent 97 pieds de face au Chemin du Bayou sur une profondeur de 150 pieds.

TALL, NATHAN M.—
Taxe de 1883, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les lots Nos. 438 et 439 borné par les rues Florida, Esplanade, Rendon et la route St. Jean, mesurant 38 pieds de face à la rue Florida sur une profondeur de 113 pieds.

THEARD, JOS. O.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Bienville, les rues Lopez, Douane et Royale, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 424; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 61 pieds de face à l'avenue Bienville sur une profondeur de 102 pieds.

THEARD, JOS. O.—
Taxe de 1882, montant à.....$6[illegible]
Taxe de 1883, montant à.....6[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Douane et Bienville, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 43; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 10[illegible] pieds.

THEARD, JOS. O.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Lopez, Bienville et Rendon, désignés comme les lots Nos. 22 et 23 de l'ilet No. 424; les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent 63 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 102 pieds, formant l'encoignure des rues Douane et Lopez.

TRECOURT, ETIENNE—
Taxe de 1883, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Miro, Tonti et Bienville, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 301; le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 109 pieds.

THEZAN, M'ME HENRY—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Miro, Tonti et Bienville, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 335; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 57 pieds.

THEARD, R. PHILIP—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Rendon, Douane et Lopez, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 424; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 102 pieds.

THIELEN, J. L.—
Taxe de 1883, montant à.....$70 80
Taxe de 1883, montant à.....10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Liberté, St. Philippe, et St. Claude désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 121; le dit lot No. 12 mesure 34 pieds de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 87 pieds, formant l'encoignure des rues Ursulines et Liberté.

TOKA, M'LLE ROSINA—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.....6 00 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villere, Bienville, Conti et Marais, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 160; le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Villere sur une profondeur de 120 pieds.

TOBIAN, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, St. Louis, Derbigny et Roman, désigné comme le lot No. 25 de l'ilet No. 199; le dit lot No. 25 mesure 32 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 167 pieds.

TOBIN, M.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Taxe de 1883, montant à.....3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Roman, Frieur et Promenade Carondelet, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 241; le dit lot No. 2 mesure 28 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 97 pieds.

TOUZET, V'VE BERNARD—
Taxe de 1883, montant à.....$9 00
Taxe de 1883, montant à.....9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Dauphine et Bourgogne, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 97; le dit lot No. 17 mesure 34 pieds de face à la rue Ste. Anne sur une profondeur de 61 pieds.

TOBIAS, M'ME H.—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Quartier, Esplanade et Rendon, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 60; le dit lot No. 11 mesure 28 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 56 pieds.

TOLEDANO, B.—
Taxe de 1882, montant à.....$18 00
Taxe de 1883, montant à.....18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Dupré, White et le Canal Carondelet, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 86; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 107 pieds et formant l'encoignure des rues Conti et Dupré.

SNYDER, JAMES—
Taxe de 1883, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Dupré, White et le Canal Carondelet, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 86; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 107 pieds.

TOLEDANO, B.—
Taxe de 1882, montant à.....$18 00
Taxe de 1883, montant à.....18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, St. Louis, Derbigny et Roman, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 199; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 167 pieds.

TOLEDANO, B.—
Taxe de 1882, montant à.....$18 00
Taxe de 1883, montant à.....18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Dupré, Canal et Dauphine, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 86; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 107 pieds.

UNION INSURANCE CO.—
Taxe de 1883, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, Ursulines, Marais et Villere, désigné comme le lot No. 152; le dit lot No. 152 mesure 64 pieds de face à la rue Live Oak sur une profondeur de 108 pieds.

VAN NORDEN, WARNER—
Taxe de 1882, montant à.....$27 00
Taxe de 1883, montant à.....27 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villere, Bienville, Conti et Marais, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 160; le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Villere sur une profondeur de 120 pieds.

VAN NORDEN, WARNER—
Taxe de 1882, montant à.....$19 80
Taxe de 1883, montant à.....19 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Conti et Dauphine, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 92; le dit lot No. 19 mesure 64 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 60 pieds.

VAN NORDEN, WARNER—
Taxe de 1882, montant à.....$9 00
Taxe de 1883, montant à.....9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Villere, Robertson, Esplanade et Quartier, désigné comme le lot No. 6 des lots Nos. 174 et 175; le dit lot No. 6 mesure 88 pieds de face au Chemin du Bayou sur une profondeur de 296 pieds.

VAN NORDEN, WARNER—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, St. Louis, Bourgogne et Dauphine, désigné comme le lot No. 25 de l'ilet No. 92; le dit lot No. 25 mesure 32 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 121 pieds.

VAN NORDEN, WARNER—
Taxe de 1882, montant à.....$11 76
Taxe de 1883, montant à.....11 76
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Clark et Génois, désigné comme l'ilet No. 478; le dit lot mesure 313 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 217 pieds.

VAN NORDEN, WARNER—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, St. Louis, Derbigny et Roman, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 41; le dit lot No. 5 mesure 23 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 90 pieds.

VAN NORDEN, WARNER—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 500 bornés par les rues Toulouse, St. Louis, Télémaque et Cortez.

VAN NORDEN, WARNER—
Taxe de 1883, montant à.....$18 00
Taxe de 1883, montant à.....18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hospital, Ursulines, Bourgogne et Remparts, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 105; le dit lot No. 12 mesure 36 pieds de face à la rue Hospital sur une profondeur de 140 pieds.

VEILLON, M'ME PAULINE—
Taxe de 1883, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un quart d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 508 borné par les rues Douane, Bienville, Alexandre et Murat, désigné comme le quart de l'ilet No. 541; le dit lot No. 25 mesure 25 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 124 pieds.

VALENTINE, MARTIN—
Taxe de 1883, montant à.....$9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Orléans, Derbigny et Roman, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 221; le dit lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la rue St. Pierre sur une profondeur de 114 pieds.

WILLIAM, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Taxe de 1883, montant à.....4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Canal, Donane et Miro, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 303; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent chaque 28 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 84 pieds.

VILLARS, M'ME LOUISE—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste. Anne, Johnson et Galvez, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 268; le dit lot No. 5 mesure 15 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 78 pieds.

VITTER, V'VE.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Tonti et Rochelaise, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 312; le dit lot No. 6 mesure 42 pieds de face à la rue Ste. Anne sur une profondeur de 120 pieds.

VIOSCA, VICTOR ET ALS.—
Taxe de 1883, montant à.....$12 00
Une partie de certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, St. Philippe et Ursulines, désignée comme lot No. 3 de l'ilet No. 170; le dit lot No. 2 mesure 38 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 80 pieds.

WALSH, THOMAS—
Taxe de 1882, montant à.....$3 20
Taxe de 1883, montant à.....3 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, St. Louis, Miro et Tonti, désigné comme lot No. 300; le dit lot No. 25 mesure 27 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 90 pieds.

WALSH, M'LLE MARY E.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Rendon et l'avenue Hagan, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 462; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 60 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 153 pieds.

WAYNE, BENJAMIN—
Taxe de 1882, montant à.....$4 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.....4 [illegible]
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Rendon et l'avenue Hagan, désignée comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 462; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 60 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 153 pieds.

WARREN, DANIEL—
Taxe de 1882, montant à.....$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Dupré, White et le Canal Carondelet, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 541; le dit lot No. 16 mesure 33 pieds de face à la rue St. Pierre sur une profondeur de 120 pieds.

WAPLES, RUFUS—
Taxe de 1882, montant à.....$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.....1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hospital, Galvez et Quartier, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 263; le dit lot No. 5 mesure 22 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 100 pieds.

WEST, GILLESPIE S.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 6[illegible]
Taxe de 1883, montant à.....3 6[illegible]
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Conti et le Canal Carondelet, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 361; le dit lot No. 15 mesure 33 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 102 pieds.

WILLIAMS, ED.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Toulouse, St. Pierre et l'avenue Carrollton, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 541; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue St. David sur une profondeur de 150 pieds.

WHITE, PETER—
Taxe de 1882, montant à.....$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Jean, Rendon, Lopez et l'avenue Hagan, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 438; le dit lot No. 1 mesure 96 pieds de face à la rue St. Jean sur une profondeur de 109 pieds.

WURZBURGER, E. S.—
Taxe de 1882, montant à.....60
Taxe de 1883, montant à.....60
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 508 borné par les rues St. Louis, Scott, Conti et Cortez; les dits lots mesurent 143 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 28 pieds.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriété ainsi qu'elles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur, la vente sera s